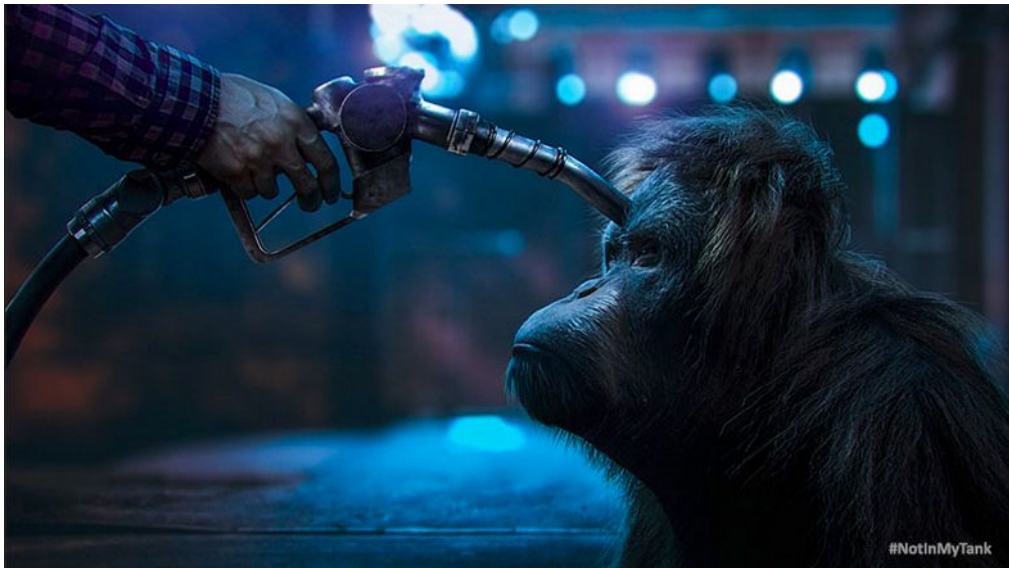


La Belgique doit exclure les biocarburants produits à partir de nourriture

12 février 2019



La Commission européenne vient de statuer sur l'avenir des biocarburants les plus polluants. Or, la proposition présentée ce 12 février est loin d'apporter une réponse satisfaisante face aux enjeux climatiques. Elle permet par contre aux États membres d'être plus ambitieux. C'est pourquoi la Belgique doit prendre ses responsabilités et exclure les biocarburants produits à partir de nourriture comme le préconisent les rapports internationaux, disent Oxfam, Inter-Environnement Wallonie, FIAN, le CETRI et le CNCN-11.11.11.

En 2018, le Parlement, le Conseil Européen et la Commission Européenne ont décidé de supprimer progressivement les biocarburants les plus polluants d'ici 2030, compte tenu de leurs nombreux impacts négatifs. La Commission européenne devait proposer la liste des cultures qui devraient disparaître de nos réservoirs, suite à leur « *impact indirect sur l'utilisation des sols élevés (high ILUC)* » et compte-tenu de leur impact nocif sur le climat. Le soja et l'huile de palme devaient être particulièrement visés par cette nouvelle réglementation.

La proposition est tombée : la Commission confirme que certaines cultures, comme l'huile de palme, sont problématiques en raison de la déforestation à grande échelle qu'elles impliquent. Si c'est un premier pas vers la reconnaissance des études scientifiques et des inquiétudes de la société civile européenne, cette proposition porte néanmoins la marque des lobbies des pays producteurs et des industries européennes. Elle autorise en effet une série d'échappatoires qui permettront, dans les faits, aux huiles de palme et de soja de continuer à être utilisées comme biocarburants en Europe.

Ainsi, l'huile de palme produite à partir de petites plantations ou de terres dites « non utilisées », c'est-à-dire laissées vacantes, peut être utilisée dans la fabrication de biocarburant. Par ailleurs, dans

les faits, ces « terres non utilisées » permettent souvent aux populations locales de subvenir à leurs besoins.

« Cette décision laisse la porte ouverte à l'huile de palme. Une fois de plus, l'Europe se donne bonne conscience avec des critères de certification inefficaces », déplore Stéphane Desgain, chargé de recherche au CNCD-11.11.11.

« La Belgique doit arrêter d'obliger les automobilistes à rouler avec des biocarburants issus de matières premières alimentaires. Rouler avec de la nourriture est une aberration. C'est une politique chère et totalement contre-productive », rappelle Noé Lecoq d'Inter-Environnement Wallonie.

« Prendre cette décision s'impose d'autant plus que la mobilisation pour le climat est inédite et que 600 000 Européens ont demandé de ne plus utiliser l'huile de palme comme carburant. Je suis choquée de constater que le Plan National Energie-Climat de la Belgique prévoit de porter le volume des biocarburants à 14 % d'ici 2030. De plus, il n'y a pas de références à la protection de droits humains pour éviter l'accaparement des terres et préserver, entre autres, le droit à l'habitat et à l'alimentation. Compte tenu des cas connus en Sierra Leone et en Tanzanie ayant des liens avec la Belgique, ceci est plus qu'alarmant », souligne Alba Saray Pérez Terán d'Oxfam Solidarité.

Selon la nouvelle directive REDII, à partir de 2021 les États européens ne seront plus obligés d'utiliser les biocarburants issus des matières premières alimentaires. Certains de ces biocarburants contribuent trois fois plus au réchauffement climatique que les carburants fossiles, ce qui amène un nombre croissant de pays à remettre en cause leur usage. En France, par exemple, le Parlement prévoit l'interdiction totale de l'huile de palme. La Belgique doit prendre ses responsabilités face aux appels répétés des manifestants pour le climat. L'utilisation des biocarburants ne peut pas être utilisée comme excuse pour ne pas revoir la mobilité en profondeur.